



## NOUVEAU MONDE GRAPHITE

Choisir l'avenir, transporter l'innovation

**Titre de la rencontre :** Rencontre du Comité d'accompagnement du projet de mine de graphite

### COMPTE-RENDU

<b>DATE ET HEURE</b>	5 février 2020 à 17h30
<b>LIEU</b>	Nouveau Monde Graphite, 331, rue Brassard, Saint-Michel-des-Saints
<b>PERSONNES PRÉSENTES</b>	<p><b>Étaient présents :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Céline Racine - Citoyenne de Saint-Michel-des-Saints</li><li>• Julien Charrette – Administrateur, Bassin versant Saint-Maurice</li><li>• France Chapdelaine – Directrice Générale, Chambre de commerce de la Haute-Matawinie.</li><li>• Pierre Allard - Citoyen de Saint-Zénon</li><li>• Réjean Gouin - Maire, Municipalité de Saint-Michel-des-Saints</li><li>• Andrée Anctil - Co-proprétaire, Hôtel le Central (En ligne par téléphone)</li><li>• Jacques Sénécal – Citoyen de Saint-Michel-des-Saints</li><li>• Frédéric Gauthier - Directeur environnement et développement durable, Nouveau Monde Graphite</li><li>• July Morissette – Adjointe exécutive, Nouveau Monde Graphite</li></ul> <p><b>Étaient absents :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Robert Papineau - Administrateur, Conseil régional de l'environnement de Lanaudière</li><li>• Félix Nadeau-Rochon – Directeur par intérim du service d'aménagement, MRC de Matawinie</li><li>• Julie Martin – Directrice générale, Municipalité de Saint-Zénon</li><li>• Valérie Pichot – Directrice, Service de développement local et régional de Matawinie</li><li>• Pierre Boucher - Représentant, Conseil de la Nation Atikamekw</li><li>• Glen Dubé – Élu, conseil de bande, Manawan</li><li>• Isabelle Levasseur - Responsable des relations à la communauté, Nouveau Monde Graphite</li></ul>
<b>ORDRE DU JOUR</b>	
16h00 : Rencontre Norda Stelo (sans les représentants de NMG)	
1- Mot de bienvenue	
2- Présentation et adoption de l'ordre du jour de la rencontre	
3- Adoption et suivi du compte-rendu du 27 novembre 2019	
4- Rapport Norda Stelo - échanges et suites	
5- Bureau des audiences publiques en environnement (BAPE)	
6- Membre poste citoyen de SMDS	
7- Divers <ul style="list-style-type: none"><li>• Comité de suivi</li></ul>	
8- Prochaine date de rencontre et sujets	
9- Évaluation et conclusion	

## **1. Ouverture de la rencontre**

La rencontre débute à 17h30. Madame France Chapdelaine souhaite la bienvenue à toutes et à tous. En l'absence de Mme Levasseur, Mme Chapdelaine agira à titre d'animatrice durant la rencontre et Mme Morissette, adjointe exécutive chez NMG assurera la prise de note.

Le quorum est confirmé par la présence en ligne de Mme Andrée Anctil.

Il est à noter qu'une rencontre téléphonique a eu lieu à 16h00 avec les membres du comité d'accompagnement et la firme Norda Stelo sans les représentants de NMG.

## **2. Présentation de l'ordre du jour.**

Il est proposé par les membres du comité d'ajouter au point 7 Divers, comité de suivi et de débiter la rencontre par le point 6.

Il est proposé par Pierre Allard et secondé par Céline Racine d'adopter le projet d'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

## **3. Adoption du compte-rendu de la rencontre du 27 novembre 2019 du comité d'accompagnement.**

Il est proposé par Céline Racine et secondé par Julien Charette d'adopter le compte-rendu de la rencontre du 27 novembre 2019.

Adopté à l'unanimité.

## **Suivi du compte-rendu du 27 novembre 2019.**

Considérant que les points nécessitant un suivi se retrouvent à l'ordre du jour, il est proposé aux membres de les traiter à même l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité.

## **4. Rapport de Norda Stelo - Échanges et suites**

### Dépôt du rapport:

Les membres du comité d'accompagnement réunis à 16h00 (sans les représentants de NMG) conviennent de déposer le rapport de Norda Stelo à la commission d'enquête des audiences du BAPE. Une lettre d'introduction présentée et bonifiée par les membres accompagnera ce rapport. Mme Chapdelaine assurera le suivi et la conformité du dépôt auprès des instances du BAPE. Il est à noter que Nouveau Monde Graphite et Norda Stelo ne voient aucun inconvénient à ce que le rapport soit déposé au BAPE.

### Suivi du rapport:

Considérant que Nouveau Monde Graphite a reçu une copie du rapport, il est proposé par les membres de discuter des éléments à suivre lors des prochaines rencontres du comité d'accompagnement (point statutaire). À cette effet, Mme Chapdelaine préparera un tableau des points à surveiller selon l'analyse de Norda Stelo. Ce tableau sera acheminé aux membres du comité par courriel et présenté lors de la prochaine rencontre du comité.

.

## 5. Les audiences du BAPE– Informations et échanges

Les audiences du [BAPE](#), première partie, ont eues lieu du 28 au 30 janvier 2020 au chalet du Mont-Trinité à SMDS. Nouveau Monde a été invité à présenter son projet et les citoyens et organisations ont été appelés à poser leur question.

- Le comité se dit satisfait des réponses apportées par NMG et les intervenants de SNC-Lavalin ainsi que par les personnes-ressources. Les audiences ont été porteuses d'informations et d'expériences de part et d'autre.
- Plusieurs questions portant sur la gestion des résidus miniers et les cellules expérimentales, les déversements potentiels et les mesures d'urgence associées ainsi que la biodiversité ont fait l'objet de discussions et de complément d'information auprès des membres du comité.

Les prochaines étapes du BAPE sont :

- **Dépôt des mémoires et/ou des points de vue** (25 février 2020);
- **Rédaction et dépôt du rapport** de la commission auprès du ministre (au plus tard le 26 mai 2020).

## 6. Poste citoyen SMDS:

Afin de combler le poste citoyen/SMDS laissé vacant par Louis-David Coutu, M. Jacques Sénécal, a signifié son intérêt à joindre le comité d'accompagnement auprès de Mme Levasseur.

Il est proposé par Andrée Anctil et secondé par Julien Charette d'accepté M. Sénécal comme membre du comité d'accompagnement.

Adopté à l'unanimité. **RÉS : 20200205-01.**

## 7. Divers

### Comité de suivi vs comité d'accompagnement

À la suite des audiences du BAPE, plusieurs membres du comité se questionnent sur la différence entre le comité d'accompagnement et le comité de suivi exigé par le MERN.

- Le comité d'accompagnement actuel n'est par une exigence du ministère, mais bien une volonté de NMG d'impliquer les citoyens dans la réalisation de son projet minier.
- Le comité de suivi à constituer est exigé par le MERN et devra être en fonction 30 jours après l'octroi du bail minier.

Tel que discuté lors d'une rencontre antérieure, le comité d'accompagnement pourrait devenir le comité de suivi, car sa composition, son mandat et ses règles de gouvernance rencontrent l'ensemble des exigences demandé par le ministère. Lors

des prochaines rencontres, le comité d'accompagnement actuel pourra définir les modalités de constitution du comité de suivi à mettre en place.

Suite aux discussions, il est convenu d'approfondir les modalités et le fonctionnement du comité de suivi à la prochaine rencontre. Pour en savoir plus sur le [comité de suivi](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/energie-ressources-naturelles/publications-adm/documents-ministeriels/GU_bonnes-pratiques-acceptabilite-sociale_complet_MERN.pdf?1566241098), visitez le : [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/energie-ressources-naturelles/publications-adm/documents-ministeriels/GU\\_bonnes-pratiques-acceptabilite-sociale\\_complet\\_MERN.pdf?1566241098](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/energie-ressources-naturelles/publications-adm/documents-ministeriels/GU_bonnes-pratiques-acceptabilite-sociale_complet_MERN.pdf?1566241098)

## **8. Prochaine date de rencontre et sujets**

Un sondage doodle sera envoyé aux membres afin de confirmer la date de la prochaine rencontre du comité.

Sujets de la prochaine rencontre :

- Comité de suivi
- Présentation et adoption du calendrier statutaire du comité

## **9. Évaluation et conclusion**

Bonne rencontre.

Prise de note : July Morissette